

PROJET DE TERRITOIRE

*Notre ambition commune pour l'avenir
du territoire de Fessenheim*

DÉCLARATION D'INTENTION

Le territoire de Fessenheim bénéficie d'une position privilégiée, au cœur du triangle binational Colmar-Fribourg-Mulhouse. Il s'inscrit dans un département au fort dynamisme industriel. L'avenir du territoire de Fessenheim est indissociable du Rhin : voie de transport internationale, lieu de production d'énergie renouvelable, écosystème remarquable, identité des paysages du Rhin supérieur, ressource en eau, autant d'atouts naturels, de richesses exceptionnelles à valoriser tout en les ménageant.

Le fonctionnement de la centrale de Fessenheim (CNPE) depuis 40 ans a joué un rôle important dans l'économie et la vie du territoire. L'annonce de la fermeture du CNPE a conduit à une remise en question profonde du modèle économique, environnemental et social sur lequel le développement du territoire s'est appuyé ces dernières décennies. Le développement d'activités tournées vers l'industrie du futur, l'innovation, les énergies, le tourisme, la culture et l'agriculture, constitue une réelle opportunité pour le Haut-Rhin.

Les réflexions collectives ont permis d'acter une ambition commune : **devenir un territoire de référence à l'échelle européenne en matière d'économie bas carbone**, une économie reposant sur des filières d'excellence et d'innovation, créatrices d'emplois et de valeur ajoutée, et permettant d'assurer entre autre la réussite de la nécessaire mutation économique des communes les plus concernées par la fermeture du CNPE. Le renforcement des partenariats franco-allemands et l'investissement des pouvoirs publics dans ces accords contribuent à créer de la valeur ajoutée à l'échelle des zones transfrontalières du département et de la région. Ce projet participe à rendre ce territoire plus attractif pour les entreprises et les citoyens.

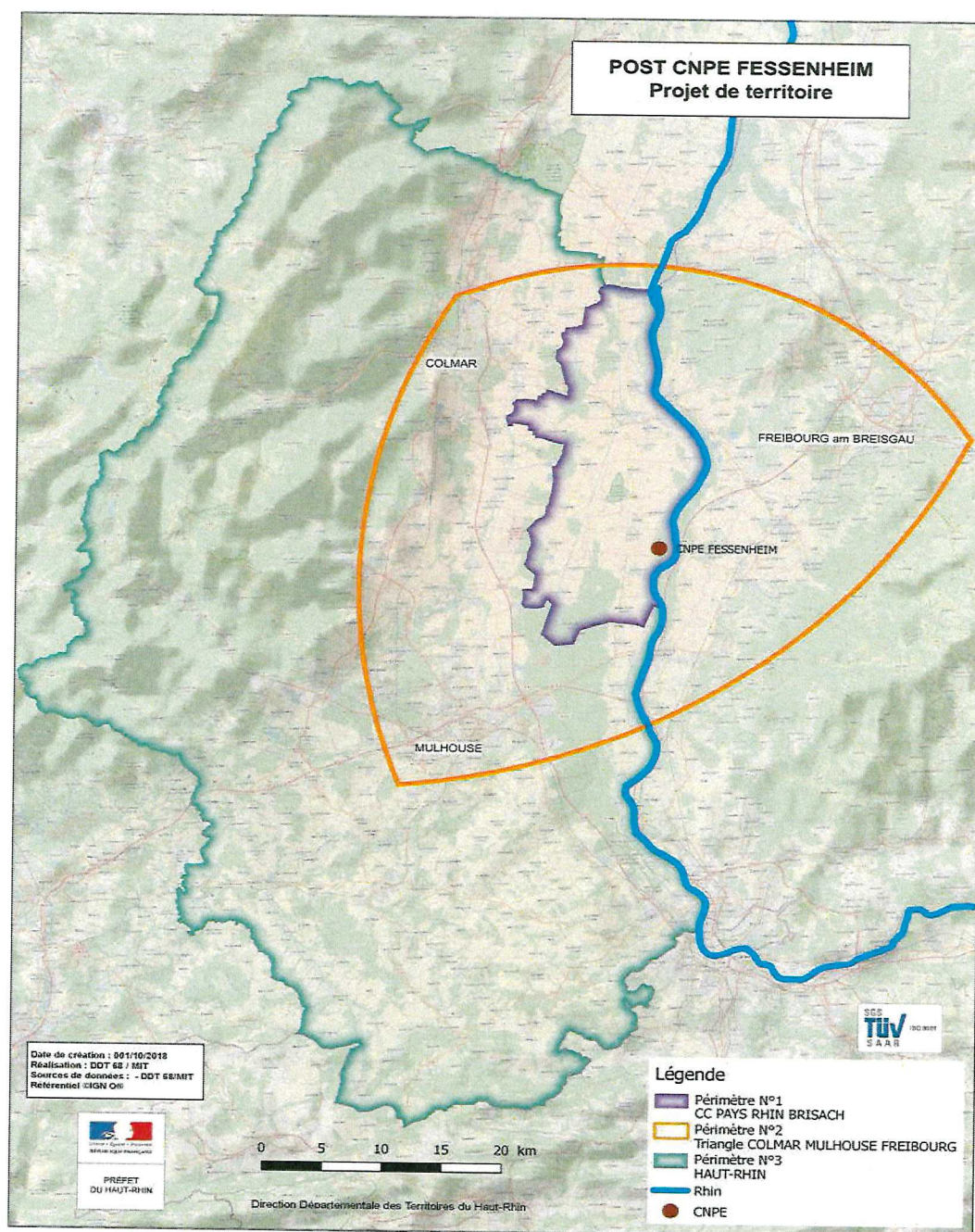
Notre volonté est d'accompagner le développement économique tout en valorisant les atouts naturels du bassin rhénan : culture, paysage... et en constituant un territoire pilote à faible empreinte écologique.

Notre projet de territoire s'articule dans différentes dimensions géographiques, il porte sa priorité sur la création d'emplois et de valeur ajoutée, et se décline dans une gouvernance transparente.

Il a été élaboré de façon collégiale par les collectivités locales, les acteurs du monde économique, EDF, la Caisse des dépôts, et les services de l'État. Il constitue la feuille de route collective, partagée et évolutive des acteurs.

Un projet collectif sur trois échelles imbriquées de territoire

Il apparaît évident que le premier périmètre d'impact de la fermeture du CNPE est celui de la commune de Fessenheim et des communes voisines regroupées côté français dans la communauté de communes Pays Rhin-Brisach (CCPRB). Il s'agit du périmètre prioritaire pour aborder les défis de reconversion économique. Ce bassin est par essence transfrontalier et binational, avec le Rhin comme paramètre central et atout essentiel. Les relations qu'entretiennent les territoires proches des deux côtés du Rhin amènent à définir un second périmètre opérationnel pour ce projet : le triangle Colmar – Mulhouse – Fribourg. Il s'agit du périmètre prioritaire pour aborder les défis de mobilité. Le territoire du Haut-Rhin constitue le troisième périmètre dans lequel inscrire le projet, inscrit lui-même dans la région Grand Est. Il s'agit du périmètre prioritaire pour aborder les défis de transition énergétique et d'innovation.



Nous portons une ambition collective et partagée pour notre avenir, qui commence par la création de valeur dans les territoires les plus impactés

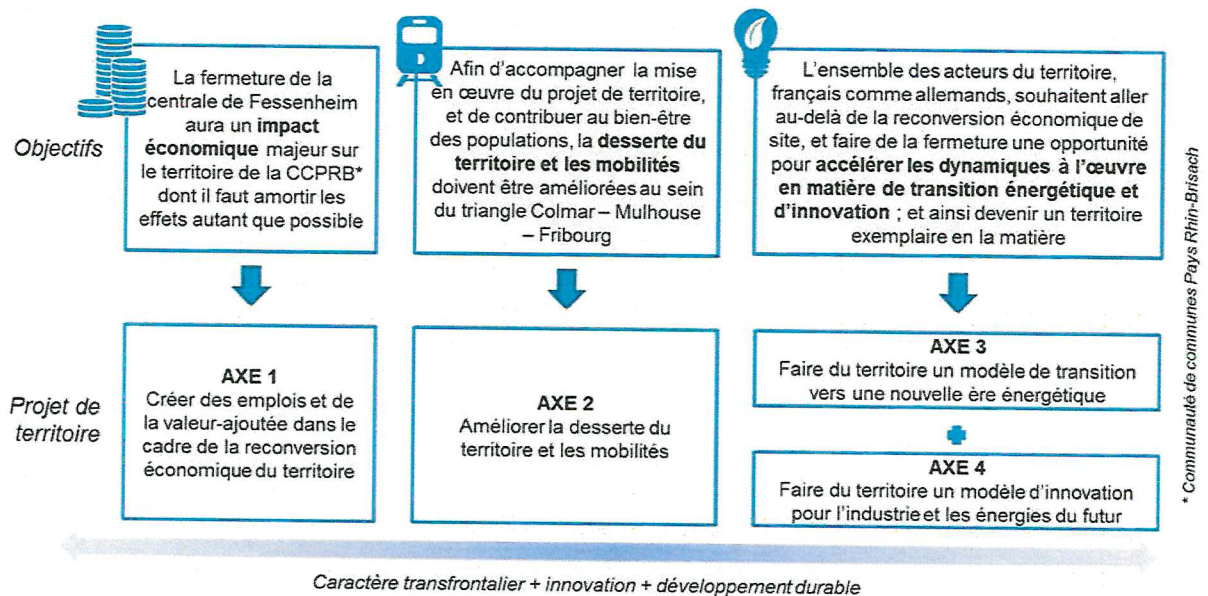
L'ambition que nous portons pour notre territoire articule implantation d'entreprises, création d'emplois, innovation et excellence énergétique, tout en étant garante d'un développement durable, solidaire et équilibré. Ce projet repose sur une étroite coopération franco-allemande transfrontalière.

Notre vision collective s'articule autour de quatre axes stratégiques :

- Créer des emplois et de la valeur ajoutée dans le cadre de la reconversion économique du territoire (AXE 1),

- Améliorer la desserte du territoire et les mobilités (AXE 2),
- Faire du territoire un modèle de transition vers une nouvelle ère énergétique (AXE 3),
- Faire du territoire un modèle d'innovation pour l'industrie et les énergies du futur (AXE 4).

Notre projet d'avenir du territoire de Fessenheim s'inscrit ainsi dans un contexte de transition énergétique mais aussi écologique, marqué par la prise de conscience des enjeux globaux liés à l'évolution du climat et à l'érosion de la biodiversité.



La qualité de la gouvernance permettra de garantir le succès dans le temps du projet de territoire

Engager durablement la mutation du territoire repose d'abord sur la capacité des acteurs à construire ensemble une gouvernance forte et multi-partenariale. La démarche collective d'ores et déjà engagée est ainsi le socle d'une gouvernance pérenne, légitime et opérationnelle pour faire vivre le projet. Nous, acteurs institutionnels du territoire, avons la volonté d'inscrire la réalisation du projet dans un cadre participatif associant collectivités, entreprises, partenaires publics et privés, français et allemands, organisations syndicales, habitants, associations, etc. Une démarche explicative et contributive alimentera dans la durée le projet de ce territoire.

Au niveau opérationnel, la société d'économie mixte (SEM) que nous créons, franco-allemande, dont les premiers actionnaires comprennent les acteurs clé du projet soit, côté français, la Communauté de communes Pays Rhin-Brisach, la Région Grand Est, le Département du Haut-Rhin, la commune de Fessenheim, les communautés d'agglomération de Colmar et de Mulhouse, EDF, la CCI et la Banque des Territoires. L'État y sera également représenté. Cette SEM a pour objet de conduire les projets d'aménagement et de développement économique, et plus largement de contribuer à mettre en œuvre concrètement notre projet de territoire.

Nous voulons réaliser ces objectifs dans l'esprit de l'amitié franco-allemande et sur la base de notre coopération transfrontalière réussie. Les actions seront réalisées dans le cadre des possibilités financières et réglementaires de chaque partenaire. Ensemble, nous pouvons apporter une contribution décisive au développement de notre territoire transnational.

Tous ensemble, nous affirmons notre ambition commune d'un territoire européen bas carbone reposant sur des filières d'excellence et d'innovation créatrices d'emplois et de valeur ajoutée, associant citoyens, entreprises, acteurs de la recherche et institutionnels.



Qualité et identité du signataire pour l'Etat



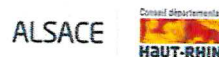
Pour la Communauté de Communes Pays Rhin-Brisach,



Pour la Commune de Fessenheim,



Pour la Région Grand-Est,



Pour le Département du Haut-Rhin,



Pour Mulhouse Alsace Agglomération,



Pour Colmar Agglomération,

Pour le Land de Baden-Württemberg,

Pour le Landkreis Breisgau-Hochschwarzwald,



Pour la Banque des Territoires,



Pour la Chambre de commerce et d'industrie d'Alsace Eurométropole,



Pour EDF,

Notre ambition commune pour l'avenir du territoire de Fessenheim : Projet de Territoire I 5